

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 JUIN 2023

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 35 - Procurations : 5

Rappel des dates : Convocation : 09/06/2023 - Affichage : 09/06/2023

Le onze mai deux mille vingt trois, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente de Sillé le Philippe sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	BOUCHE Jean-Marie		Pouvoir à Anne-Marie DELOUBES - 13/06/2023	
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud		Pouvoir à Dominique CHARPENTIER - 13/06/2023	
	FROGER André	X		
	CHARPENTIER Dominique	X		
COUDRECIEUX	GUILMAIN Nathalie	X		
	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique			X
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony		Pouvoir à Stéphane FOUQUET - 13/06/2023	
	MACÉ Mélanie			X
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël	X		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	BARRAIS Vincent	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	CHRISTIANY Damien	X		
	CHATEAU Françoise	X		
	CHESNEAU Jean-Claude	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude		Pouvoir à Isabelle LEMEUNIER - 12/06/2023	
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane			X
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie			X
	LECOMTE Jean-Claude			X
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline		Pouvoir à Jean-Michel ROYER - 14/06/2023	
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Madame Claudia DUGAST est élue secrétaire de séance.

Objet : Avancements de grades - Création de postes
Délibération n° 2023 - 103

Le conseil communautaire,

Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique prescrivant la création des emplois dans chaque collectivité ou établissement par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
Vu les articles L 522-23 à L522-31 du code de la fonction publique sur l'avancement de grade au sein de la fonction publique territoriale,
Vu l'avis du comité social territorial du 9 juin 2023,

Considérant qu'il appartient au seul conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,
Il est proposé de créer les postes budgétaires suivants permettant de promouvoir (avancement de grade) les agents au titre de l'année 2023 :

Service	Poste à créer	Poste à supprimer
Filière technique	Adjoint technique principal 1ère classe 5h	Adjoint technique principal 2nde classe 5h TECH 8 Agent d'entretien
Filière animation	Adjoint d'animation principal 1ère classe 35h	Adjoint d'animation principal 2ème classe 35h ANIM 37 Animateur de loisirs
	Adjoint d'animation principal 2nde classe 35h	Adjoint territorial d'animation 35h ANIM 46 Animateur de loisirs
	Adjoint d'animation principal 2nde classe 35h	Adjoint territorial d'animation 35h ANIM 5 Responsable de site
Filière Administrative	Rédacteur principal 2nde classe 35h	Rédacteur 35h ADM 8 Responsable finances et comptabilité

Pour rappel, en 2022, onze agents avaient été promus à un grade supérieur.

Les postes budgétaires occupés actuellement par les agents seront fermés.

Une provision a été faite au budget 2023, chapitre 012.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- CREE les postes budgétaires tels que présentés ci-dessus
- ACTE de la suppression des postes budgétaires qui deviendront vacants suite aux nominations au grade supérieur
- CHARGE Monsieur le Président de toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 16 juin 2023
Le Président,
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Affichage : du :

au :